



7

96^e année. — N^o 248.

Le Numéro : 0,20 F

Vendredi 23 Octobre 1964.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

DRÔME

29 septembre 1964. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Comité de jumelage.** But : promouvoir toutes initiatives tendant à favoriser et à organiser les relations entre la ville de Montélimar et les villes jumelées avec elle, par décision du conseil municipal. Siège social : mairie de Montélimar.

30 septembre 1964. Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **Les Amis du Buis et des Baronnies.** But : sauvegarde des richesses archéologiques et encouragement à l'étude culturelle régionale. Siège social : salle de la justice de paix, Buis-les-Baronnies.

2 octobre 1964. Déclaration à la sous-préfecture de Nyons. **Restaurant d'enfants du groupe scolaire du Roc.** But : fournir un repas complet pendant l'année scolaire à ceux des élèves fréquentant ce groupe qui ne peuvent prendre chez eux le repas de midi. Siège social : mairie de Pierrelatte.

EURE

25 septembre 1964. Déclaration à la préfecture de l'Eure. **Association des vieux travailleurs du Neubourg.** But : aider les vieux travailleurs dans le besoin. Siège social : mairie du Neubourg.

30 septembre 1964. Déclaration à la sous-préfecture de Bernay. **Amicale des anciens élèves de Saint-Anselme et des Trois Vals.** But : éducation populaire, bonne formation morale et physique de la jeunesse, organisation des loisirs. Siège social : 30, rue Alexandre, Bernay.

EURE-ET-LOIR

6 octobre 1964. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaudun. **Groupeement Sud-Perche de construction.** But : resserrer les liens de confraternité ; faciliter l'étude de questions d'ordre général et économique ; rechercher les méthodes d'organisation des chantiers ; représenter ceux de ses membres qui le désiraient en qualité de mandataire auprès de toutes les administrations publiques ou privées et conduire les relations avec les administrations et les architectes. Siège social : 18, place de l'Eglise, Arrou.

FINISTÈRE

30 septembre 1964. Déclaration à la préfecture du Finistère. **Ping-Pong-Club de l'Aven, Rosporden.** But : pratique du tennis de table. Siège social : café Le Cœur, rue Richard, Rosporden.

5 octobre 1964. Déclaration à la préfecture du Finistère. **Foyer socio-éducatif du lycée technique et du collège d'enseignement technique de jeunes filles de Quimper.** But : promouvoir, coordonner et éventuellement animer toutes activités culturelles de l'établissement. Siège social : lycée technique, chemin des Justices, Quimper.

d'Illac. But : assurer le bon fonctionnement des œuvres sociales du corps ; pratiquer les exercices physiques et participer aux compétitions organisées par les fédérations sportives affiliées au Comité national des sports. Siège social : caserne des sapeurs-pompiers, Saint-Jean-d'Illac.

2 octobre 1964. Déclaration à la sous-préfecture de Lesparre. **Club des jeunes de Lesparre.** But : grouper les jeunes et leur procurer des distractions au moyen de bals, activités culturelles (excursions, conférences, films, bibliothèque, etc.). Siège social : mairie de Lesparre.

ILLE-ET-VILAINE

30 septembre 1964. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Association familiale laïque du canton de Saint-Méen-le-Grand.** But : étude et défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles du canton. Siège social : foyer laïque, Saint-Méen-le-Grand.

30 septembre 1964. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **L'Association sportive de Quineleu filles** transfère son siège social du 1, rue de Riaval, Rennes, au 27, rue Pierre-Martin, Rennes.

INDRE

1^{er} octobre 1964. Déclaration à la sous-préfecture du Blanc. **Le Faisan vénéré.** But : répression du braconnage ; protection des récoltes ; repeuplement en gibier et destruction des animaux nuisibles. Siège social : ferme du Magnoux, Bèlabre.

INDRE-ET-LOIRE

6 octobre 1964. Déclaration à la sous-préfecture de Chinon. **Foyer de jeunes et d'éducation populaire.** But : organiser les loisirs de toute la collectivité ; éducation physique et sportive, activités de lecture, théâtre, cinéma, musique, conférences, voyages. Siège social : foyer de jeunes et d'éducation populaire, place du Marché, Sainte-Maure-de-Touraine.

ISÈRE

8 octobre 1964. Déclaration à la sous-préfecture de la Tour-du-Pin. **Vélo-Club de la Tour-du-Pin.** But : encouragement au sport cycliste en compétition. Siège social : café Jacquet, Saint-Clair-de-la-Tour.

8 octobre 1964. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Cercle information agricole de planteurs (C.I.A.P.) du haut Grésivaudan.** But : améliorer le niveau économique et social des exploitations agricoles de son rayon d'action. Siège social : mairie de la Bulsière.

16 octobre 1964. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Groupeement d'études sociales et civiques.** But : étude des problèmes sociaux et civiques. Siège social : mairie de Saint-Egrève.